



## Senez, Place de l'église

Mathias Dupuis, Adeline Barbe, Yann Dedonder, Jean-François Devos

### ► To cite this version:

Mathias Dupuis, Adeline Barbe, Yann Dedonder, Jean-François Devos. Senez, Place de l'église. In : Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2012 / Direction régionale des af.. 2013, pp.33-34. <halshs-01352205>

**HAL Id: halshs-01352205**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01352205>**

Submitted on 10 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le village de Senez (179 hab. en 2009) – situé dans la haute-vallée de l'Asse, en bordure de la route reliant Digne à Grasse – est connu pour avoir été le chef-lieu de la cité antique des *Sentii* puis pour avoir abrité, jusqu'à la Révolution française, le siège d'un évêché attesté dès 506, date à laquelle l'évêque Marcellus est mentionné au concile d'Agde. Le territoire du diocèse, qui absorbe à partir du VI<sup>e</sup> s. les évêchés éphémères d'*Enturamina* (Thorame) et de *Salinae* (Castellane), s'étend alors sur une large partie des hautes vallées de l'Asse et du Verdon. La cathédrale actuelle, de style roman, a été entièrement reconstruite au cours des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Le village n'avait jamais fait l'objet d'une investigation archéologique et la localisation de la cité antique, comme celle du groupe épiscopal paléochrétien, demeure inconnue à ce jour.

Le diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA sur demande de la commune, préalablement à des travaux de rénovation des places aux abords de la cathédrale. L'intervention s'est concentrée sur une zone localisée au sud du bâtiment actuel, à l'emplacement du boulodrome dont le niveau de circulation est surélevé d'environ 1,50 m par rapport au parvis de la cathédrale. Deux tranchées perpendiculaires ont été ouvertes, soit une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup> (fig. 11).

Les vestiges archéologiques apparaissent sous une couche de remblais de démolition et de dépôts alluvionnaires récents, dont l'épaisseur est généralement comprise entre 0,50 et 1,50 m. Il s'agit principalement de la partie méridionale d'un vaste bâtiment, localisé dans la

moitié nord du sondage, ainsi que d'un ensemble de sépultures disposées au sud de cet édifice. Le bâtiment est composé de deux espaces distincts, qui s'étendent vers le nord, en direction de la cathédrale actuelle (fig. 11).

■ **L'Espace 1** (longueur dans l'œuvre : 9,75 m minimum) est délimité au sud par un mur épais de 1 m, reconnu sur une longueur d'environ 10,50 m et respectant une orientation nord-ouest/sud-est à peu près parallèle à celle du gouttereau sud de la cathédrale actuelle. Cette maçonnerie est conservée sur au moins trois assises en élévation, formées par un appareillage régulier de moellons de grès bien équarris et liés au mortier. Au-devant de la façade occidentale de la cathédrale, le mur forme un retour à angle droit qui se prolonge vers le nord-ouest et qui délimite l'Espace 1 à l'ouest. Côté est, un massif de maçonnerie rectangulaire, régulièrement chaîné au mur et doté de trois ressauts de fondation, se prolonge vers le sud sur une longueur de 2,50 m. La limite orientale du sondage n'a pas permis de déterminer sous quelle forme se poursuivaient ces maçonneries vers l'est.

■ **L'Espace 2** (longueur dans l'œuvre : 4,30 m), accolé contre la façade occidentale du bâtiment, est délimité au sud et à l'ouest par deux murs perpendiculaires (largeur moyenne : 0,65 m). La stratigraphie et les différences de mise en œuvre avec les maçonneries délimitant l'Espace 1 indiquent très clairement deux phases de construction successives, la partie occidentale étant la plus récente. Appuyée contre le mur méridional de l'Espace 2, une imposante calade de blocs de grès qui se prolonge vers le sud pourrait correspondre à un niveau de circulation et de drainage.

■ Les sondages profonds réalisés au **sud du bâtiment** ont permis de reconnaître plusieurs niveaux d'inhumation, antérieurs ou postérieurs à la construction du bâtiment. Au moins deux sépultures disposées le long du mur sud de l'Espace 1 sont postérieures au bâtiment. Parmi celles-ci, la sépulture US5, formée par un coffrage de pierre anthropomorphe, contenait une inhumation en dépôt secondaire, accompagnée par un pégau entier, dont le type peut être rapproché de certains modèles de Notre-Dame-du-Bourg (Digne-les-Bains, 04) datés entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s. (fig. 12).

D'autres sépultures, appartenant à des phases d'occupation plus anciennes, sont couvertes par les maçonneries ou par des niveaux de remblai qui leurs sont antérieurs. Il s'agit de simples coffres de lauzes ou de coffrages de dalles, trapézoïdaux ou rectangulaires, couverts par une ou plusieurs dalles de grès.

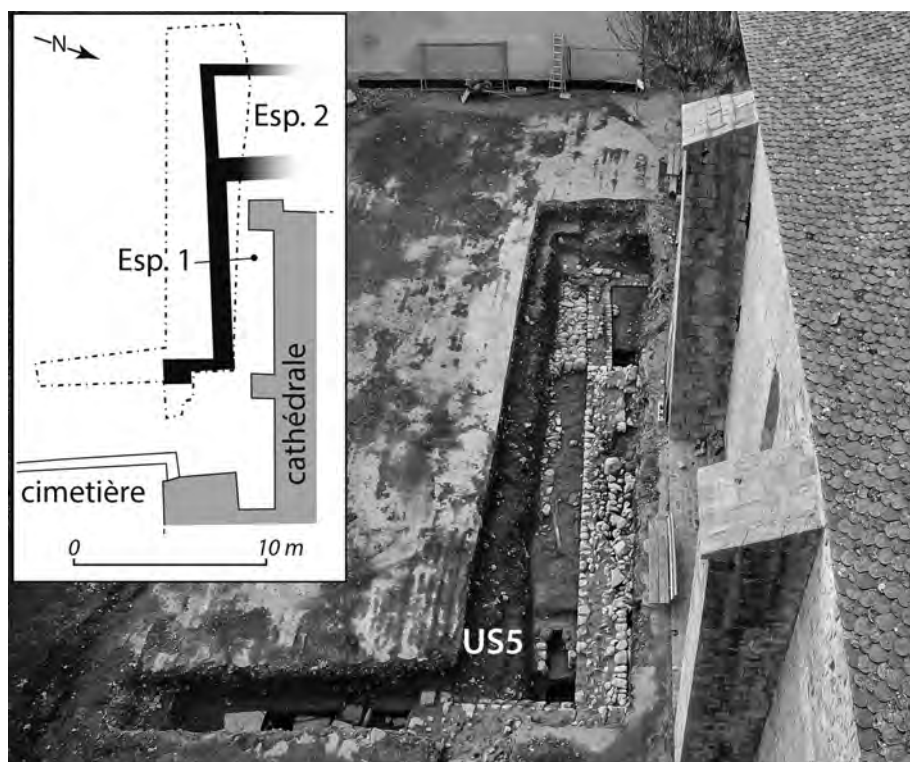


Fig. 11 – SENEZ, place de l'église. Vue du sondage et des vestiges depuis le clocher de la cathédrale avec leur localisation (cliché et plan SDA04).



Fig. 12– SENEZ, place de l'église. Vue de la sépulture US 5 depuis le nord-est (cliché SDA04).

De manière générale, la stratification – principalement formée de remblais mêlés à des dépôts alluvionnaires – est extrêmement importante sur l'ensemble de la zone diagnostiquée, parfois supérieure à 1 m sous les niveaux contemporains, soit plus de 2,50 m sous le niveau de sol actuel. Ni le substrat géologique ni les niveaux stériles n'ont été atteints lors du diagnostic.

Étant donné la localisation et la nature de ces vestiges, il apparaît probable que le bâtiment mis au jour corresponde à la partie méridionale d'une cathédrale antérieure

à l'édifice actuel. Lors de sa reconstruction, cette dernière aurait alors été réduite ou décalée au nord-est de l'édifice précédent. L'Espace 1, délimité au sud par un mur gouttereau et à l'ouest par un mur de façade, pourrait alors correspondre à une nef et l'Espace 2 pourrait s'apparenter à une avant-nef, ou du moins à un porche hors-œuvre accolé postérieurement au premier bâtiment. La maçonnerie en saillie observée à l'extrémité est du sondage reste difficilement interprétable sans investigations plus poussées, mais il pourrait s'agir d'un dispositif d'entrée (porche) ou d'une extension méridionale de la nef (transept, bâtiment annexe ?). La datation précise de cet édifice reste impossible à établir en l'état actuel de nos connaissances. Un *terminus ante quem* aux alentours du XII<sup>e</sup> s. est toutefois donné par la construction de la cathédrale actuelle, ainsi que par la présence de la tombe à pégau. Ces indices laissent présumer que la construction du bâtiment remonterait au XII<sup>e</sup> s. au plus tard, sans pouvoir exclure une date nettement plus ancienne.

Cette découverte apporte un éclairage nouveau sur l'histoire de l'évêché de Senez, particulièrement mal documentée par l'archéologie. La présence d'un édifice antérieur à la cathédrale actuelle ainsi que l'importante séquence funéraire reconnue aux abords de l'édifice indiquent une occupation ancienne du fond de vallée, malgré les contraintes induites par la gestion des cours d'eau torrentiels environnants.

Au-delà des problématiques strictement liées à la localisation du groupe épiscopal, à sa topographie et à son évolution architecturale depuis l'Antiquité tardive, l'étude de ce site questionne plus largement sur la genèse, sur l'ampleur et sur la transformation de ces centres administratifs et religieux de moyenne montagne, particulièrement isolés et enclavés.

Mathias Dupuis, Adeline Barbe,  
Yann Dedonder et Jean-François Devos